



Orange : bilan 2010

3 questions à Ulrich Liot,

Responsable du réseau antennes chez Orange

L'Artisan Electricien Electronicien :

2010 s'achève et traditionnellement, les fins d'années sont propices aux bilans.

Pourriez-vous nous dresser brièvement celui de la collaboration d'Orange avec ses partenaires antennes ?

Ulrich Liot :

Tout d'abord, au nom d'Orange, je tiens à remercier tous nos partenaires antennes.

Pour rappel, Orange propose depuis l'été 2008 à ses clients Internet haut débit dont la ligne téléphonique ne permet pas de recevoir la TV par ADSL, de réceptionner la TV par une parabole en fournissant gratuitement (contre un simple dépôt de garantie de 49 €), un démodulateur à relier à la Livebox. Les clients peuvent donc profiter, dans le cadre de leur offre Internet, d'un accès à un bouquet d'une cinquantaine de chaînes en qualité numérique.

Cette offre a permis d'équiper près d'un million de clients d'un accès à la TV numérique, ce qui a simplifié la vie des clients qui ont été touchés progressivement par l'extinction de la télévision analogique dans leur région.

Pour accompagner nos clients ayant besoin d'une parabole, nous avons sollicité les principaux acteurs du marché, ainsi que FEDELEC et le SNIDA¹. Nous avons ainsi pu mettre en place un réseau d'antennes qui se sont engagés à fournir un service de qualité aux clients à travers la signature de deux chartes dont la seconde est dédiée à l'installation packagée de l'Internet et de la parabole. Pour les signataires de cette dernière charte, Orange a envoyé cette année plus de 25 000 demandes de clients à équiper.

C'est donc une activité supplémentaire apportée aux professionnels antennes, ce qui est appréciable en temps de crise. L'offre et les services ne cessent de s'enrichir et nous allons continuer dans la même voie.

L'Artisan Electricien Electronicien :

Quel rôle FEDELEC a joué dans ce partenariat ?

Ulrich Liot :

Là, également, Orange remercie la participation de FEDELEC et le travail réalisé par ses équipes administratives.

Dans le lancement de cette aventure, il était important pour nous d'avoir des partenaires fédérant nos offres, comme FEDELEC. Notre cœur de métier, c'est l'Internet, la TV par ADSL, la TV satellite. Le vôtre concerne l'installation des paraboles et des connexions. Nous nous complétons pour la satisfaction générale de nos clients communs.

Par ailleurs, les remontées terrain via nos partenaires comme FEDELEC nous permettent régulièrement d'améliorer nos offres et nos services.

L'Artisan Electricien Electronicien :

Et pour 2011, pouvez-vous nous parler de l'avenir de ce réseau et d'éventuelles autres offres comme la fibre ?

Ulrich Liot :

Nous allons encore recruter de nouveaux clients à équiper car la TV par ADSL ne peut pas être délivrée dans tous les foyers. D'autre part, nous préparons des évolutions dans cette offre qui nécessiteront l'intervention d'un antenneur comme la possibilité de recevoir la télé sur un second poste. Cette option sera disponible dès le premier trimestre 2011. Pour cela, il faudra être équipé d'une parabole avec une tête Twin...et d'un second décodeur. La hotline tant attendue est aussi prévue pour la fin du mois de janvier avec un numéro réservé aux antennes de notre réseau.

Enfin, nous réfléchissons aussi à proposer à nos partenaires de nous accompagner dans le développement de nouveaux services pouvant nécessiter l'intervention d'un professionnel chez le client. Le savoir-faire de nos partenaires ne se limite pas à la pose de paraboles, et leur présence sur l'ensemble du territoire est un atout considérable.

Quant à la fibre, même si nous avons déjà eu l'occasion d'amorcer le débat avec FEDELEC, il est encore trop tôt pour dévoiler nos offres. C'est avec plaisir que nous pourrions informer vos adhérents et lecteurs lors d'une prochaine rencontre.

Aussi, ce sont pour toutes ces raisons que je tiens personnellement à remercier tous nos partenaires au nom d'Orange et de France Télécom pour le travail accompli.

1 - SNIDA : Syndicat National des Installateurs en Distribution Audiovisuelle.

Propos recueillis par Jean-Marc Loison □